

**RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION****1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT**

Nom du produit : ZL-15B  
Code du produit : Non disponible

**1.2. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES**

Utilisation de la substance/mélange : Essais non destructifs.

**1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ****Fabricant**

Magnaflux  
155 Harlem Ave.  
Glenview, IL 60025 - USA  
T: 847-657-5300

**Distributeur****1.4. NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE**

Numéro d'urgence : CHEMTREC 800-424-9300

**RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE****Classification GHS**

Skin Irrit. 2  
Eye Dam. 1  
Asp. Tox. 1

**2.2. ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE****Étiquetage GHS**

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



GHS05



GHS08

Mention d'avertissement (GHS-US) :

Danger

Mentions de danger (GHS-US) :

Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence (GHS-US) :

Se laver les mains minutieusement après manipulation. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage. En cas de contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas d'ingestion: appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. NE PAS faire vomir. Garder sous clef. Éliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**2.3. AUTRES DANGERS**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**2.4. TOXICITÉ AIGUË INCONNUE (GHS)**

Non applicable

**RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS****3.1. SUBSTANCES**

Non applicable

### 3.2. MÉLANGES

Nom	Identificateur de produit	%
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	(n° CAS) 64742-47-8	69,31
Alcools en C12-15 éthoxylés et propoxylés	(n° CAS) 68551-13-3	10,04
Alcools, C12-14-secondaires, éthoxylés	(n° CAS) 84133-50-6	7,10
9-Octadécènamide, N-(2-hydroxypropyl)-, (Z)-	(n° CAS) 111-05-7	3,01
Terpinéol (alpha-)	(n° CAS) 98-55-5	2,01

## RUBRIQUE 4: PREMIERS SOINS

### 4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Retirer les vêtements/souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Consulter immédiatement un médecin.
- Premiers soins après ingestion : NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### 4.2. PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

- Symptômes/lésions après inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.
- Symptômes/lésions après ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

### 4.3. INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

## RUBRIQUE 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### 5.1. MOYENS D'EXTINCTION

- Moyens d'extinction appropriés : Brouillard d'eau, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone, produit chimique sec.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

### 5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

- Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone, oxydes d'azote, acroléine, fumées toxiques.

### 5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

## RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### 6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

- Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

### 6.2. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

- Pour la rétention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.
- Procédés de nettoyage : Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone.

**6.3. RÉFÉRENCE À D'AUTRES RUBRIQUES**

Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur l'équipement de protection, et la section 13 pour plus de conseils sur l'élimination.

**RUBRIQUE 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**
**7.1. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER**

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Mesures d'hygiène : Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

**7.2. CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DU STOCKAGE, TENANT COMPTE D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS**

- Conditions de stockage : Conserver sous clé et hors de portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil et dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles.

**7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S)**

Non disponible.

**RUBRIQUE 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**
**8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE**

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (64742-47-8)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
Limites d'exposition de fournisseur	RCP-TWA	1200 mg/m <sup>3</sup> (143 ppm) (vapeur - total des hydrocarbures)
Alcools en C12-15 éthoxylés et propoxylés (68551-13-3)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
Alcools, C12-14-secondaires, éthoxylés (84133-50-6)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
9-Octadécénamide, N-(2-hydroxypropyl)-, (Z)- (111-05-7)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
Terpinéol (alpha-) (98-55-5)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	

**8.2. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION**

- Contrôles techniques appropriés : Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises.
- Protection des mains : Porter des gants résistant aux produits chimiques.
- Protection oculaire : Porter des lunettes de protection (contre les poussières/les éclaboussures, correctement ajustées) ainsi qu'une protection faciale (écran facial).
- Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.
- Autres renseignements : Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

## RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

État physique	: Liquide
Apparence	: Huileux
Couleur	: Vert
Odeur	: Douce
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Neutre
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: ~235°C (~455°F)
Point d'éclair	: >93°C (>200°F)
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,85
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 4,95 - 6,05 cSt
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible

### 9.2. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Teneur en COV	: 298 g/l
---------------	-----------

## RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. RÉACTIVITÉ

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2. STABILITÉ CHIMIQUE

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

### 10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4. CONDITIONS À ÉVITER

Chaleur. Matériaux incompatibles.

### 10.5. MATIÈRES INCOMPATIBLES

Oxydants forts. Acides forts. Bases fortes. Alcalis. Caustiques. Halogènes.

### 10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone, oxydes d'azote, acroléine, fumées toxiques.

## RUBRIQUE 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### 11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	: Non classé
----------------	--------------

Préparé selon la norme sur la communication des risques (Hazard Communication Standard, CFR29 1910.1200) HazCom 2012 et le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) SIMDUT 2015

<b>ZL-15B</b>	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg (Estimation de la toxicité aiguë calculée)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg (Estimation de la toxicité aiguë calculée)
CL50 inhalation rat	> 20 mg/l/4h (Estimation de la toxicité aiguë calculée)
<b>Distillats légers (pétrole), hydrotraités (64742-47-8)</b>	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 5000 mg/m <sup>3</sup> /4h (vapeur)
<b>Alcools en C12-15 éthoxylés et propoxylés (68551-13-3)</b>	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DI 50 cutanée rat	2000 mg/kg
<b>Alcools, C12-14-secondaires, éthoxylés (84133-50-6)</b>	
DL50 orale rat	2100 mg/kg
<b>Terpinéol (alpha-) (98-55-5)</b>	
DL50 orale rat	4300 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 3000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Symptômes/lésions après inhalation	: Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.
Symptômes/lésions après ingestion	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

## RUBRIQUE 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### 12.1. TOXICITÉ

Écologie – général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

<b>ZL-15B</b>	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

### 12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

<b>ZL-15B</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

### 12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. AUTRES EFFETS NÉFASTES

Effet sur le réchauffement global : Pas d'effet connu avec ce produit.

Préparé selon la norme sur la communication des risques (Hazard Communication Standard, CFR29 1910.1200) HazCom 2012 et le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) SIMDUT 2015

## RUBRIQUE 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### 13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Recommandations pour l'élimination des déchets : Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

## RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément aux exigences du DOT/TMD/IATA/IMDG

DOT (vrac) : Non réglementé  
 DOT (non-vrac) : Non réglementé  
 TMD : Non réglementé  
 IATA : Non réglementé  
 IMDG : Non réglementé

### INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

Autres renseignements : Pas d'informations supplémentaires disponibles.  
 Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

## RUBRIQUE 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

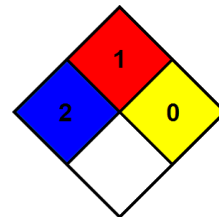
### 15.1. RÉGLEMENTATIONS FÉDÉRALES

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency américaine (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus), sauf pour:

Alcools, C12-14-secondaires	n° CAS 126950-60-5
-----------------------------	--------------------

Danger pour la santé NFPA : 2  
 Danger d'incendie NFPA : 1  
 Réactivité NFPA : 0



### 15.2. RÉGLEMENTATIONS DES ETATS – É.-U.

#### ZL-15B

Réglementations nationales ou locales	Ce produit contient des produits chimiques reconnus dans l'État de Californie comme étant susceptible de causer le cancer, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur
---------------------------------------	--

## RUBRIQUE 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date d'émission : 09/29/2016  
 Date de révision : 07/12/2021  
 Autres renseignements : Aucun.

*Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.*